



## Étendre la mobilisation pour bloquer les réformes

Le 22 mars, la grève a été très suivie dans toute la Fonction publique. Les 3 et 4 avril, les cheminot•e•s se sont massivement mis•e•s en grève. Au même moment, les jeunes sont descendu•e•s massivement dans la rue et le nombre d'universités et d'établissements mobilisés pour le retrait de la loi VIDAL-ORE, contre la plateforme ParcoursSup et la réforme du bac et du lycée n'a cessé de croître. A ce jour des Assemblées générales sont régulièrement organisées dans plus de 26 sites universitaires et plusieurs d'entre eux sont bloqués ou occupés. Les lycéen•ne•s depuis des semaines organisent régulièrement des blocages de leurs établissements. Mais le gouvernement reste sourd face à nos revendications. Il nous faut donc encore amplifier les actions.

Les cheminot•e•s réuni•e•s par centaines dans les AG les 3 et 4 avril ont exprimé leur détermination à obtenir le retrait du rapport Spinetta et des mesures gouvernementales contre la SNCF et leur statut. De la même manière, nous sommes résolu•e•s à obtenir le retrait de la loi ORE, Parcoursup et de la réforme du baccalauréat et du lycée. Convaincu•e•s de la nécessité de défendre nos droits, nous appelons à amplifier la mobilisation.

Et ce d'autant plus que le gouvernement souhaite continuer à remettre en cause nos établissements et notre droit à l'éducation :

- Il souhaite modifier l'arrêté licence pour : remettre en cause les droits étudiants sur la compensation des notes, les rattrapages ; individualiser les parcours pour mettre en concurrence les étudiant•e•s et à terme remettre en cause le cadre national du diplôme, faire intervenir le monde « socio-économique » en licence afin de « professionnaliser » ce diplôme, remplacer l'évaluation des connaissances par celle des « blocs de compétences », changer l'ensemble des modalités d'évaluation ; mettre en concurrence le DUT avec les Licences pro
- Il souhaite individualiser les rémunérations en gelant le point d'indice pour tous les agent•e•s et en augmentant les primes données à une minorité d'enseignant•e•s ;
- Il souhaite augmenter plus encore le recours aux contractuel.le•s plus « flexibles » afin de diminuer le nombre d'agent•e•s sous statuts garants de notre indépendance, de notre qualification et du service

de l'intérêt général ;

- Les député•e•s LREM via la commission des finances de l'assemblée nationale ont commandé un rapport à la Cour des comptes en vue d'augmenter les frais d'inscription ;
- Il annonce une réforme de la formation des enseignant•e•s - chercheur•euse•s et une réforme de la formation des enseignant•e•s et des ESPE.

Toutes les lignes rouges que nos organisations avaient déjà explicitées lors de la pseudo-concertation des mois de septembre-octobre 2017 à propos de l'accès en premier cycle sont franchies.

Les textes fixant les conditions de la réforme du bac et du lycée général et technologique confirment la volonté du gouvernement de supprimer des postes et de construire un lycée préparant la sélection des lycéen•ne•s organisée par Parcoursup. Cette logique de tri social se retrouve dans les rapports ministériels sur l'apprentissage et la réforme à venir de la voie professionnelle.

Avec les étudiant•e•s, les lycéen•ne•s, les personnels mobilisés, nous affirmons : la loi ORE, Parcoursup et la réforme du bac et du lycée instaurent la sélection à l'entrée à l'université, cassent les diplômes nationaux, creusent les inégalités sociales et territoriales. Nous exigeons leur retrait et appelons les personnels, les étudiant•e•s à développer les assemblées générales. A mettre en débat : les moyens pour bloquer les réformes destructrices du gouvernement, la construction de la grève et sa reconduction. Nous appelons à soutenir toutes les mobilisations locales et à les construire en convergence avec les autres secteurs en lutte pour la défense des services publics et de nos statuts (cheminot•e•s, hospitalier•e•s, nettoyage,...).

**Nos organisations appellent à soutenir et à participer à la mobilisation du 10 avril initiée par les organisations de jeunesse. Elles déposent des préavis de grève couvrant tou•te•s les personnel•le•s.**

**L'interfédérale de l'éducation se donne rendez-vous le 10 avril pour coordonner et poursuivre la mobilisation.**